

→ LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2014

# Ce qui se cache derrière les 15 milliards d'économies

Les dépenses augmenteront moins vite que leur tendance spontanée. Cela demande déjà des efforts très lourds.

Frédéric Schaeffer  
fschaeffer@lesechos.fr

15 milliards d'euros d'économies. C'est le chiffre sur lequel le gouvernement ne cesse d'insister. Promis, juré, après le « choc » fiscal de 2013, cap est mis sur la réduction des dépenses publiques. Celles-ci doivent constituer 80 % de l'effort en 2014, contre un tiers l'an dernier. Et l'exécutif promet déjà que la réduction du déficit passera totalement par les économies en 2015. « Un effort sans précédent », souligne-t-il. « Des économies en trompe-l'œil », dénonce l'opposition, pour qui les objectifs ne seront pas tenus faute de réformes ambitieuses.

Concrètement, le gouvernement veut économiser 9 milliards sur les dépenses de l'Etat et 6 milliards supplémentaires sur les régimes sociaux. Mais attention, cela ne veut pas dire que les dépenses baisseront d'autant en valeur. Car, de tous temps, les économies sont calculées sur la base de l'évolution « naturelle » des dépenses. « Spontanément », le paquebot avance (inflation, vieillissement...).

**Recul des dépenses « inédit »**  
Reste encore à s'entendre sur l'estimation de la croissance « spontanée » des dépenses. Pour 2014, Bercy estime l'évolution « tendancielle » des dépenses de l'Etat (hors Sécurité sociale) à 7 milliards d'euros, quand la Cour des comptes l'estime à 6 milliards. L'an dernier, la Cour des comptes avait d'ailleurs critiqué les chiffres de Bercy, estimant à 7 milliards l'effort nécessaire pour tenir la norme « zéro

valeur » (c'est-à-dire pour stabiliser les dépenses d'une année sur l'autre en euros courants), là où le gouvernement chiffrait l'effort à 10 milliards ! Surestimer la tendance des dépenses, c'est, en face, surestimer les économies affichées.

Au final, les dépenses publiques globales augmenteront quand même de 5 milliards en volume (en plus de l'inflation) en 2014, au lieu de 20 milliards si aucune mesure d'économies n'était prise. Soit une hausse de 0,5 %, contre 0,9 % cette année. Il s'agit donc moins de faire reculer le paquebot que de le ralentir. Mais, rien que pour cela, l'effort est bien réel. Les dépenses de l'Etat (hors dette et pensions) vont reculer de 1,5 milliard d'euros, à 278,4 milliards d'euros l'an prochain, prévoit l'exécutif. « C'est inédit sous la V<sup>e</sup> République », ont souligné hier les ministres Pierre Moscovici (Economie) et Bernard Cazeneuve (Budget).

Cela impose des choix douloureux : les collectivités locales vont voir leurs dotations baisser de 1,5 milliard, tandis que 600 opérateurs (hors universités et Pôle emploi) vont voir leurs moyens diminuer de 4 %, « alors qu'ils ont progressé de 15 % durant le précédent quinquennat », souligne Bercy. Les chambres de commerce et d'industrie (CCI) ou le Centre national du cinéma sont en première ligne.

Tenue de rigueur exigée aussi pour les ministères. Pour renforcer les moyens des secteurs prioritaires (emploi, éducation, sécurité), d'autres tirent la langue (agriculture). En moyenne, les ministères vont devoir diminuer de 2 % leurs frais de fonctionnement, faire des économies sur leurs interventions. Pour convaincre, Bercy en a d'ailleurs détaillé un certain nombre hier (lire page 7) : bonus automobile raboté, aides au logement gelées, etc. Par ailleurs, 2.144 postes

## Les 9 milliards d'effort de l'Etat

**2,6 MILLIARDS**

Dépenses de fonctionnement (masse salariale et fonctionnement courant).

**3,3 MILLIARDS**

Des concours aux opérateurs, collectivités locales, budget européen.

**2,6 MILLIARDS**

Des dépenses d'investissement et d'interventions.

**0,5 MILLIARD**

La charge de la dette.

de fonctionnaires vont être supprimés, y compris en intégrant la hausse des effectifs dans l'éducation ou la police. Plusieurs grands chantiers culturels ont été arrêtés (la maison de l'Histoire, par exemple), économisant 55 millions.

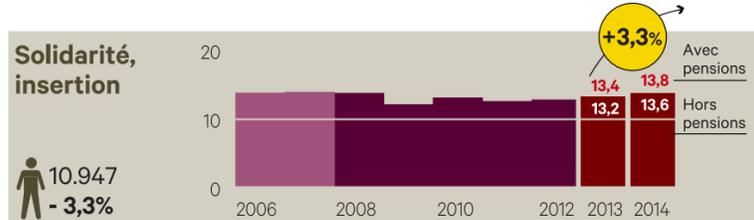
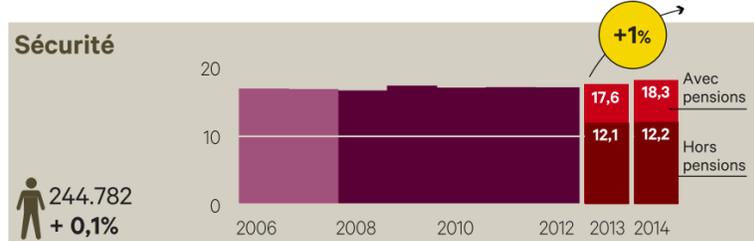
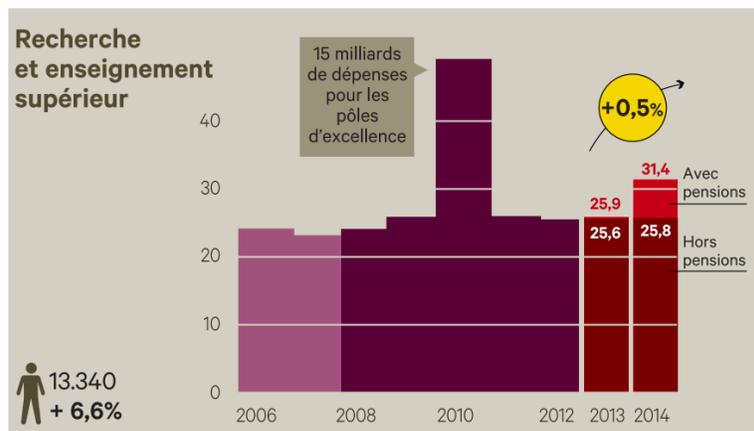
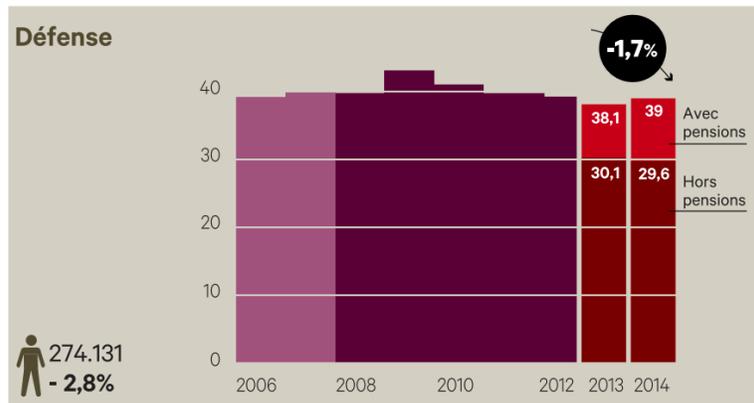
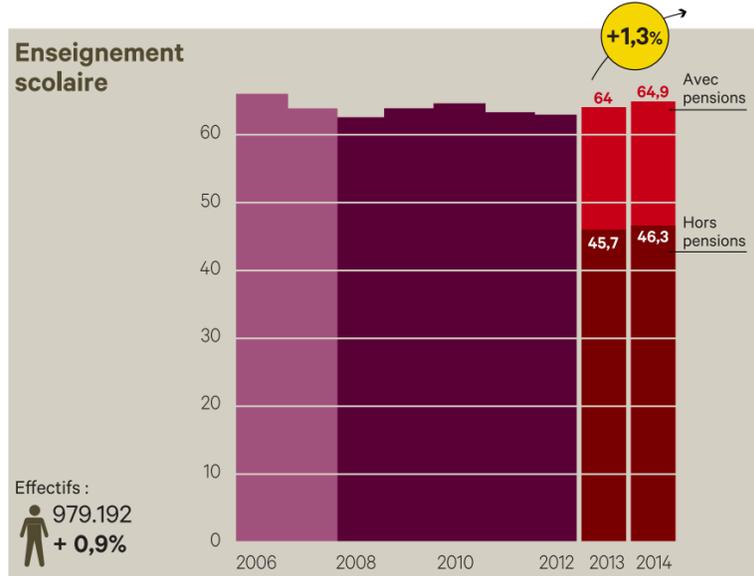
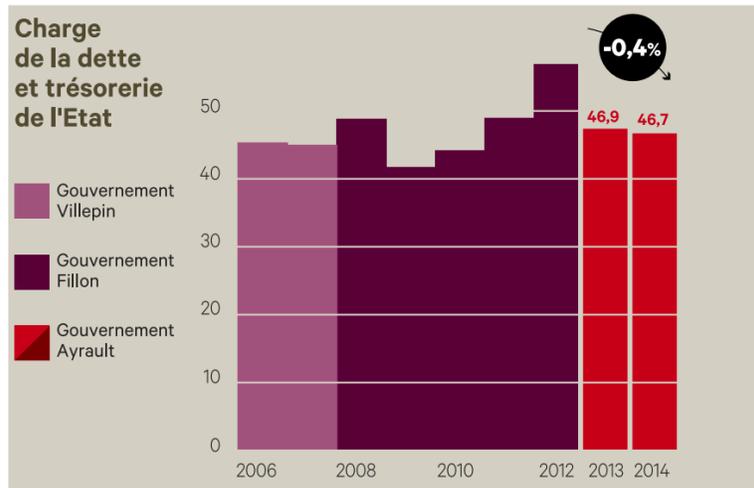
La rigueur reste aussi de mise sur les rémunérations des quelque 5 millions de fonctionnaires (Etat, collectivités, hôpitaux) qui ne bénéficieront pas d'augmentation générale (point d'indice). Baisse de prix des médicaments, des tarifs de certains professionnels de santé, etc. sont également programmées pour réaliser 5,8 milliards d'euros d'économies du côté de la Sécurité sociale (lire page 10). Jugé beaucoup trop léger par l'opposition, le volet dépenses du budget 2014 comporte un programme d'économies biens réelles, mais qui ne sera pas facile à respecter. ■

## Les opérateurs se serrent la ceinture

Avec une réduction de 4 % de leurs moyens en 2014, les économies sont bien réelles pour les 600 opérateurs. Les chambres consulaires sont particulièrement concernées : les ressources des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) vont être réduites de 270 millions d'euros et celles des Chambres de métiers et de l'artisanat de 35 millions. Les agences de l'eau avaient également été pointées du doigt dans un rapport de la Cour des comptes cet été. Bilan : un prélèvement de 210 millions d'euros sur leur fonds de roulement. Une ponction de 90 millions est aussi prévue sur la trésorerie du Centre national du cinéma (CNC), déjà prélevée de 150 millions cette année, mettant en colère la filière. Autre exemple ? L'Agence nationale de la recherche (ANR), qui a pour mission de financer des projets, va voir ses interventions recentrées, afin de dégager une économie de 81 millions. Il lui est demandé une meilleure coordination avec le programme européen de recherche et d'innovation « Horizon 2020 » qui démarre en 2014.

## L'évolution des dépenses de l'Etat par missions depuis 2006

En milliards d'euros constants (hors réajustement du programme d'investissements d'avenir)



\* VARIATIONS CALCULÉES SUR CRÉDITS DE PAIEMENT HORS CONTRIBUTION AUX PENSIONS

Gestion des finances publiques

Travail, emploi

Ecologie, développement et mobilité durable

Egalité des territoires, logement et ville

Justice

Régimes sociaux et de retraite

Agriculture, pêche, forêt, et affaires rurales

Action extérieure de l'Etat

Anciens combattants

Aide publique au développement

Administration générale et territoriale de l'Etat

Culture

# DOURTHE

BORDEAUX

“...réussites incontestables...”

La Revue du Vin de France N° 557

“... à suivre de près ”

Gault & Millau N° 48

“...signature sûre ”

Guide Bettane & Desseauve 2013

REINVENTER LA RÉFÉRENCE

www.dourthe.com

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION